

Gel du tarif de traitement des déchets pour 2021

par Pierre HÉBERT

Les municipalités membres de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, Valoris, et par conséquent les citoyens, auront un répit pour 2021 puisque le conseil d'administration a convenu d'appliquer un gel du tarif de traitement des déchets pour la prochaine année.

Cette bonne nouvelle, pour ainsi dire, a été approuvée dans le cadre de l'adoption du budget d'exploitation ainsi que son programme d'investissement pour l'année 2021. Le tarif demeure donc à 241 \$ la tonne pour les municipalités membres, à 92 \$ la tonne pour les municipalités non membres et à 133 \$ la tonne pour les autres clients. Pourtant, le plan de redressement 2019-2021 prévoyait une majoration de 1,7 % pour les tarifs en 2021. Le président de Valoris et préfet de la MRC du Haut-Saint-François, Robert Roy, attribue la situation à l'ajout de nouveaux clients notamment pour la ligne Construction/rénovation/démolition (CRD) qui a permis d'obtenir

des revenus additionnels. Interrogé à savoir s'il aurait été possible de réduire le coût pour les municipalités membres, M. Roy rétorque qu'il est trop tôt, mais ne cache pas que cet aspect figure parmi ses objectifs, sans préciser l'année. Par ailleurs, il est prévu des augmentations tarifaires pour la gestion du bardeau d'asphalte trié et non trié, les sols de recouvrement de lieu d'enfouissement technique, les branches et souches de même que les résidus de CRD de qualité entre 50 % et 70 % et les pesées publiques sans service. Les nouveaux tarifs approuvés par le conseil d'administration s'appliqueront dès le 1^{er} janvier 2021.

Pour l'année en cours, et ce malgré la pandémie, Valoris ne prévoit pas faire de déficit; au contraire, on anticipe un surplus. Toutefois, il est encore trop tôt pour établir le montant, d'exprimer M. Roy. Précisons que le budget de fonctionnement pour 2021 doit être soumis pour adoption auprès des deux partenaires de Valoris, soit la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Sherbrooke.



Les administrateurs de Valoris ont convenu de geler le tarif des déchets pour l'année 2021.

Les prévisions budgétaires pour la prochaine année s'inscrivent à la hausse de 9 % passant de 16 457 649 \$ à 17 957 292 \$. Cette augmentation est attribuable à un rehaussement du niveau de service de la ligne de tri des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) qui devrait permettre une réception additionnelle de quelque 30 000 tonnes. M. Roy anticipe des revenus additionnels de 3,7 % attribuables à cette ligne. On prévoit également maintenir la réserve de nivellement de l'enveloppe pour le remboursement annuel de la dette accumulée. Cette réserve de 1 256 084 \$ permettra de pal-

lier l'excédent du paiement au plafond de remboursement annuel fixé à 6 M\$ lequel est projeté pour l'exercice 2023.

Investissements

Des investissements approximatifs de 2 M\$ sont prévus pour la prochaine année qui seront payés à même le budget de fonctionnement, d'insister M. Roy. Cela comprend notamment, l'aménagement du poste de pesée à l'entrée qui sera déplacé à un autre endroit. Valoris aimerait également aller de l'avant avec son projet-pilote de vitrine de démonstration technologique, ce qui lui permettrait le redémarrage de la ligne de tri des déchets RÉS/ICI, dont la mise en

place d'une plateforme de compostage pour valoriser les matières organiques extraites des déchets. Cela nécessitera néanmoins un investissement et des discussions sont en cours pour obtenir l'autorisation et un appui financier du ministère de l'Environnement du Québec. À cet effet, le ministère concerné semble privilégier une nouvelle façon de trier les matières compostables dans des sacs de couleur. M. Roy préfère s'en tenir au projet-pilote de Valoris. Des discussions devraient s'amorcer à ce sujet et le président de Valoris souhaite une réceptivité du ministère. Il rappelle la demande du caucus caquiste exigeant un redressement de la situation avant de se commettre. « Nous autres, on a fait notre travail. On est en train de démontrer que Valoris est une des solutions. » Quant à la façon de trier par sac, M. Roy laisse entendre que c'est peut-être valable pour les grands centres comme Québec ou Montréal, mais pas nécessairement en milieu rural « surtout quand tout le système (les bacs) est implanté. » Autre projet, celui de dé-

velopper un partenariat privé pour la valorisation du biogaz pompé de la masse de déchets de son lieu d'enfouissement. Valoris anticipe des revenus de royauté pour chaque mètre cube de gaz brut acheminé aux installations de valorisation qui seront situées sur son site de Bury.

Plan de redressement

Quant au plan de redressement, M. Roy semble satisfait. « On est où moi je voulais être. À certains endroits, on est en avance. » Par contre, il aurait aimé que les discussions avec le ministère de l'Environnement soient amorcées tout en ajoutant comprendre le contexte actuel. Quant à l'avenir de Valoris, son président est optimiste « moi, je le vois très bien. Présentement, je sais où on s'en va, dans la bonne direction. » Il ajoute « nous sommes fiers du budget que l'on dépose et l'une des bonnes nouvelles est que l'on a stoppé les augmentations de tarifs. Il y a beaucoup de travail qui a été accompli au cours des 12 derniers mois. Nous avons déjà réussi à payer certaines dettes et à rembourser certains fonds d'opération. »

Révision de la gestion du Centre communautaire à Weedon Les discussions se poursuivent

par Pierre HÉBERT

À la demande de la municipalité, le comité de

gestion du Centre communautaire à Weedon a déposé des suggestions visant à

réduire les frais de fonctionnement du bâtiment. Les élus, qui en font l'étude, devraient rencontrer à nouveau les représentants du comité pour obtenir des précisions quant aux éléments proposés.

Voilà l'intention émise par le maire de Weedon, Richard Tanguay, lors d'une récente discussion téléphonique. Le comité a fait parvenir à la fin octobre des suggestions accompagnées de budgets concernant la gestion du Centre communautaire. Le maire mentionne en avoir pris sommairement connaissance et espère une nouvelle rencontre. Il rappelle que la municipalité ne souhaite pas mettre fin au comité de gestion, « on veut juste revoir le mode de fonctionnement. On ne veut pas se débarrasser de son mode de gestion, ce n'est pas ça qu'on veut. On veut juste regarder comment il fonctionne. » Le maire ne cache pas que la municipalité considère le coût de fonctionnement élevé pour la taille du Centre communautaire, « mais, ça dépend ce qu'on offre comme services », précise-t-il.

M. Tanguay mentionne



Les discussions concernant le mode de gestion du Centre communautaire à Weedon se poursuivent.

que poser des questions ne signifie pas que la décision soit déjà prise. « On veut poser des questions, dans l'objectif de comprendre comment ça fonctionne : qu'est-ce qui se passe, comment vous marchez, pourquoi vous faites ça? Il y a peut-être des raisons qui expliquent et qu'on ignore. C'est important de le dire. On pose des questions pour comprendre et ça se peut qu'on arrive à la conclusion finale que finalement, on ne change rien. Il n'y a rien de coulé dans le ciment. Si on juge que l'argent est bien investi, il est bien investi et je ne me gênerai pas pour

le défendre comme un autre point de la municipalité. » Le maire souligne que l'objectif de la rencontre sera de s'assurer que les élus comprennent bien le sens des suggestions, et de ne pas faire de fausses interprétations.

Louise Francoeur, présidente du comité de gestion du Centre communautaire, estime que les membres ont effectué un exercice sérieux. Elle précise que le comité a peu de marge de manœuvre, les coûts fixes reliés au bâtiment ne sont pas vraiment compressibles. Il reste que les deux employés sont la conciergerie et le secrétariat.

Elle ajoute que l'abolition des frais de location de salle décrétée par la municipalité privera le Centre communautaire de revenus. Demeurant discrète, Mme Francoeur n'a pas voulu élaborer sur la nature des suggestions, mentionnant que l'exercice était difficile. « C'est sûr et certain qu'eux autres (municipalité) veulent changer la façon de fonctionner du Centre. Nous autres, ici à Weedon, les gens sont habitués à avoir un secrétariat au Centre communautaire, il y a quelqu'un pour accueillir, pour s'occuper du fonctionnement du Centre. La municipalité, eux veulent fonctionner autrement pour vouloir économiser, ça c'est difficile pour tout le monde. Pour nous autres, c'est difficile de couper pour aller chercher des diminutions de coûts. On a vraiment une gestion très serrée. On fait vraiment très, très attention à nos coûts. » Sans vouloir présumer du résultat des discussions, Mme Francoeur est d'avis qu'il y aura des changements et précise ne pas être en mesure de dire si le même niveau de services sera maintenu. Rappelons que la municipalité tranchera pour le début de l'année 2021.

Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation

170, rue Principale Est
Cookshire-Eaton (Qc), J0B 1M0
Téléphone: (819) 875-3073
Télécopieur: (819) 875-2442
Courriel: paroisse.cookshire@live.ca

Appel de candidature – secrétaire paroissiale

La paroisse de Ste-Marie-de-l'Incarnation est à la recherche d'une secrétaire paroissiale qui sera basée au presbytère de Cookshire. En lien avec le modérateur de la charge pastorale et sous l'autorité de l'animateur paroissial et/ou du gérant (le cas échéant), la personne choisie devra :

- Faire l'accueil et les communications avec les différents intervenants et paroissiens;
- Tenir les archives, les registres paroissiaux et la comptabilité de la paroisse (3 secteurs);
- Gérer la documentation des assemblées de fabrique;
- Confectionner et imprimer le feuillet paroissial;
- Gérer la location des salles et des clefs;
- Gérer les lots du cimetière et les registres des sépultures;
- Et autres tâches désignées par le supérieur.
- Horaire de travail : 24 heures par semaine sur 3 jours.

Pour plus d'informations sur liste complète des tâches, des exigences, des qualifications, des connaissances et du profil requis, renseignez-vous au presbytère les lundis ou jeudis de 9h à 16h ou par courriel. Le tout avant le 15 novembre.

Michel Mercier,
gérant de paroisse.

